



Contrat d'Intérêt National Triage de Villeneuve St Georges

Mais où est le fret SNCF ?

Depuis août 2009, les cheminots, avec la CGT n'ont eu de cesse d'alerter sur la casse programmée et orchestrée de l'activité de transport de marchandises de l'entreprise publique nationale SNCF.

En déclarant alors, au cœur de l'été, le site ferroviaire comme haut-lieu du service public ferroviaire, la CGT lançait une mobilisation d'ampleur qui s'étalera sur plusieurs années exigeant le maintien de l'activité de tri à la gravité sur le site mais aussi la nécessité de développer, de rechercher de nouvelles techniques de transports de marchandises par rail. Pour cela, le complexe ferroviaire de Villeneuve/Valenton, de par son implantation géographique et par les surfaces disponibles sur le territoire qui le permettent doit être désenclavé. Dès 1998, la CGT portait un projet d'une nouvelle liaison routière permettant de délester la RD138.

Défense et promotion du triage, maintien en l'état des installations, les dates de mobilisation des cheminots, relayées par les élus, le collectif pluraliste, des citoyens auront permis de faire entendre nos propositions alternatives.

C'est au regard de notre engagement pour le transport de marchandises par fer que nous accueillons positivement le projet de création d'une plateforme cross-dock sur le site ferroviaire de Villeneuve-Saint-Georges, confortant ainsi la vocation ferroviaire du site. Après le Conseil de l'EPT Grand-Orly-Seine-Bièvre le 26 septembre dernier, c'est le conseil municipal de Villeneuve-Saint-Georges qui vient à son tour d'approuver le Contrat d'Intérêt National qui prévoit le désenclavement du site et le développement de l'activité économique.

Si pour la CGT, ce CIN, fruit d'une longue mobilisation convergente, est une victoire politique, il n'en demeure pas moins que seul SNCF Réseau, partenaire du projet, semble s'y intéresser. SNCF Mobilité pour sa part, le fret SNCF en particulier semblent ne guère s'intéresser à ce projet et aux perspectives nouvelles qu'il offre en zone urbaine dense, à l'image par ailleurs du projet d'Hôtel Logistique de Bercy-Charenton. Sur le chantier multi-technique de Valenton, sa présence recule au profit d'opérateurs privés ou de filiales. Voilà un des nombreux constats que nous pouvons faire après 10 ans de concurrence dans le fret et après la loi du 4 août 2014 éclatant la SNCF en 3 EPIC.

C'est pourquoi la CGT, dans l'intérêt des usagers, chargeurs et territoires, continue de porter son projet « La Voie du Service Public » basé sur la réunification du système ferroviaire et son désendettement, d'une organisation de la production, autour des bassins de vie et d'emploi, reposant sur la multi-activité.

La proximité d'infrastructures de transports comme le port de Bonneuil, l'aéroport d'Orly, le MIN de Rungis, la gare fret de Paris-Bercy, les zones logistiques du nord-Essonnes sont autant de potentiels de développement de l'activité de transport de marchandises par rail qu'une politique commerciale offensive peut aider à dynamiser.

La CGT entend poursuivre la mobilisation avec les cheminots pour que l'entreprise publique de service public réponde présente sur ce projet d'avenir tant pour le transport de voyageurs que de marchandises et organise une véritable coordination de ses activités sur le site.

Contact Presse : Alexandre BOYER, secrétaire général. 06 38 81 99 17